

60 rue Vergniaud  
75640 Paris Cedex 13  
www.fo-com.com  
federation@fo-com.com

## POUR LA DEFENSE DES RETRAITES

# MOBILISONS NOUS !

S'il s'agit de faire une fois de plus des grèves saute-mouton, n'aboutissant à aucun résultat notoire, alors FO COM, avec sa Confédération, répond défavorablement à des actions qui mènent les travailleurs dans le mur.

A France Télécom, depuis le début du mois de janvier, 10 collègues ont mis fin à leurs jours... Il est inadmissible que de véritables mesures n'aient toujours pas été prises. Seule une déclinaison de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) sur le stress, pour une véritable prévention des risques psychosociaux, permettrait de sortir de la grave crise sociale traversée.

Il en est de même pour nos camarades des entreprises qui subissent des plans sociaux, des restructurations, avec des salaires insuffisants tant dans les minimas, que dans la grille hiérarchique.

Il y a donc bien matière à organiser une véritable « bagarre » pour faire fléchir nos patrons et le gouvernement. Il faut le faire sur la base de revendications claires, c'est l'essentiel avant de prôner l'unité syndicale.

Mis sous silence pendant cette période électorale régionale, nous savons que le gouvernement va ensuite, rapidement, lancer le dossier retraite. Les déclarations du gouvernement et du patronat ne trompent pas.

Notre 21<sup>e</sup> Congrès national FO COM a rappelé très clairement les orientations adoptées au Congrès Confédéral de Lille :

**LE MAINTIEN DU DROIT A LA RETRAITE A 60 ANS ;**

**L'ARRET DE L'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE COTISATION :**

**40 ANS C'EST DEJA TROP ! ET LE RETOUR AUX 37,5 ANNUITES ;**

**UN TAUX DE REMPLACEMENT CORRESPONDANT A 75 % ;**

**LE RETOUR A LA REFERENCE AUX 10 MEILLEURES ANNEES POUR LE PRIVE ET LE MAINTIEN DE CELLE AUX 6 DERNIERS MOIS POUR LE SECTEUR PUBLIC, AVEC PRISE EN COMPTE DES REMUNERATIONS ACCESSOIRES ;**

**LA REVALORISATION DES RETRAITES INDEXEE SUR LES SALAIRES ;**

**LA REDEFINITION ET LA PRISE EN COMPTE DE LA PENIBILITE NOTAMMENT PAR L'AJOUT DE TRIMESTRES DE COTISATION SUPPLEMENTAIRES ;**

**LE MAINTIEN DES DROITS FAMILIAUX ET CONJUGAUX ;**

**L'ATTRIBUTION DES PENSIONS DE REVERSION SANS CONDITION DE RESSOURCES.**

### **Et la question du financement ?**

**Il est tout à fait possible de financer les retraites :**

- ▶ taxation des profits non réinvestis
  - ▶▶ une taxe de 5%, c'est 5 milliards d'euros ;
- ▶ compensation intégrale des exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises
  - ▶▶ 1 milliard d'euros ;
- ▶ cotisations retraite sur l'intéressement et la participation
  - ▶▶ 3 milliards d'euros ;
- ▶ augmentation des salaires
  - ▶▶ 1% c'est 0,65 milliard d'euros ;
- ▶ hausse des cotisations
  - ▶▶ 1% c'est 4 milliards d'euros ;
- ▶ 1 million d'emplois supplémentaires, c'est 3 milliards d'euros de cotisations sociales.

**La Fédération FO COM entend prendre toutes ses responsabilités. Partout, dans tous les services, elle appelle ses militants à mobiliser les personnels sur le dossier des retraites avec les arguments FO**

La Fédération FO COM vous invite à vous rapprocher des Unions Départementales pour la journée du 23 Mars

**40 ANS,  
C'EST DÉJÀ TROP !**